

Compte Rendu de la commission "ASSAINISSEMENT"

08 décembre 2020 à 18h00 à Écopôle à Vélines

Monsieur Thierry BOIDÉ, Président de la commission.

Présents : Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Alexandre ÉON, Christian RIZZETTO, Régis SOUMAGNAC, Dominique BORDENEUVE, Jean-Louis REY, Marc GRANDY, Benoît RADIN, Didier HERTZOG, Laurent BOURNET, Didier FOURCAUD, Lucien RAMBAUD, Vincent PHILOPHE.

Excusés : Cyril SEILLEN, Jérôme FILLASTRE, Jérôme COCOUARD.

Invités : Patrick BROGGI de CHAMADE, assistant à maîtrise d'ouvrage
Aurélien TEYSSANDIER d'ADVICE, maître d'oeuvre

Ordre du jour :

- DM Assainissement Collectif Régie - Ouverture de crédits ICNE ;
- DM Assainissement Collectif Affermage - Ouverture de crédits ICNE ;
- Commission de délégation de service public (ACO et ANC) ;
- Avenant Assainissement Collectif Affermage ;
- Point sur les travaux et les projets.

Monsieur BOIDÉ procède à l'appel et excuse le retard de Monsieur TEYSSANDIER d'ADVICE, le maître d'œuvre de la collectivité qui devrait arriver. Il présente Monsieur BROGGI de la société CHAMADE qui est l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la CDC.

Il présente l'ordre du jour :

- ✓ Monsieur BOIDÉ précise que les 2 DM ne sont que des informations afin de régulariser les comptes pour les intérêts d'emprunts et les ICNE.
Il précise qu'il y a 2 budgets Assainissement, à savoir un en Régie pour les communes de Bonneville, Lamothe-Montravel, Minzac, Montazeau, Montcaret, St Martin de Gurson, St Seurin de Prats, St Vivien et Vélines puis le second en affermage pour les communes de St Antoine de Breuilh avec VÉOLIA, St Méard de Gurçon avec SUEZ et Villefranche de Lonchat avec AGUR.
Il souhaite qu'une réflexion soit menée rapidement pour uniformiser ces 2 budgets et n'en faire plus qu'un.
- ✓ Commission de délégation de service public : Monsieur BOIDÉ précise que si l'on doit faire une modification au niveau des deux budgets et travailler avec des fermiers, il convient de faire des avenants, de faire des DSP et qu'il y a besoin de cette commission.

Il laisse la parole à Monsieur BROGGI qui explique la fin des contrats d'affermage en 2021 et qu'il conviendra de mettre en place cette commission pour ouvrir les plis.

- ✓ 1^{ère} phase : Sélection des candidats
- ✓ 2^{ème} phase : Ouverture des plis
- ✓ 3^{ème} phase : Analyse
- ✓ 4^{ème} phase : Phase de négociation par le Président.

Monsieur BOIDÉ parle des étapes d'avant qui seront au choix de la commission, c'est-à-dire le choix d'une gestion unique, régie ou affermage. Il précise que son choix à lui serait d'harmoniser et d'avoir une seule gestion.

La commission "DSP" fera les propositions à la commission "Assainissement" avant de les présenter au Conseil Communautaire.

Arrivée et présentation de Monsieur TEYSSANDIER qui travaillait déjà avec plusieurs communes avant que la CDC reprenne la compétence et qui travaille aussi avec le SMDE 24.

Il rappelle les travaux en cours et en projet puis laisse la parole à Monsieur TEYSSANDIER qui présente le powerpoint (voir annexe).

Monsieur BOIDÉ apporte une précision sur la PFAC qui n'est pas une taxe de raccordement mais bien une participation financière à l'ACO. Il rappelle les tarifs de la CDC (1 00 € pour les habitations existantes et 4 000 € pour les constructions nouvelles) et explique qu'en Dordogne la moyenne est de 2 000 € pour les habitations existantes. Il parle des 4 000 € pour une construction nouvelle qui, certes peut paraître élevé, mais qu'il n'y a pas d'Assainissement Non Collectif à réaliser qui peut coûter entre 7 000 € et 10 000 €.

Monsieur TEYSSANDIER présente les autres actions à mener en 2021 sur le territoire (voir dernière page de l'annexe) :

1. Révision de zonage sur tout le territoire de la CDC : Monsieur BOIDÉ précise que c'est à faire rapidement sur tout le territoire, que les communes n'hésitent pas à faire remonter les projets.
2. Diagnostic des réseaux de collecte : Monsieur BOIDÉ précise que c'est en cours, la délibération a été prise par le Conseil Communautaire.
3. Accord cadre à bon de commande pour les travaux divers sur les canalisations et les branchements : Monsieur TEYSSANDIER pense qu'il faudrait partir sur un marché à 200 000 € sur 4 ans. Monsieur BOIDÉ demande si tout le monde est d'accord pour pouvoir proposer cela au bureau et au conseil communautaire.

Monsieur MADELAINE demande à quoi servirait ce marché à bon de commande ?

Monsieur BOIDÉ donne l'exemple d'une construction d'une maison neuve à Lamothe l'été dernier, qu'il a fallu mettre en place un tabouret sur le domaine public et qu'au lieu de demander des devis à plusieurs entreprises, le fait d'avoir un marché à bon de commande permettrait d'avoir des tarifs plus intéressants et une réactivité plus importante dans les travaux.

Monsieur MADELAINE revient sur les travaux prévus aux STEP de St Antoine de Breuilh et Saint Méard de Gurçon et demande le montant des subventions.

Monsieur BOIDÉ précise que tous les dossiers de l'AE ont eu un avis favorable mais que nous n'avons pas encore connaissance des montants.



La Grand Font - 24 610 VILLEFRANCHE DE LONCHAT
Tél : 05 53 82 20 24 E-mail : montaigne-montravel-gurson@orange.fr

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS



Présentation en Commission Assainissement du 08/12/2020

1) Travaux en cours – marché 20/07/2018

1.1 Montcaret : Tranche 5 extension Grand Gourdon

1.2 St Seurin de Prats : extension les Granges

2) Travaux en cours – marché 22/06/2020

2.1 Vélines : extension le Pounissou

2.2 Carsac & St Martin de Gurson : extension bourg et le Priorat

3) Travaux à venir – marché 22/06/2020

3.1 St Antoine de Breuilh : extension le Bon Dieu

3.2 Montazeau : extension Fayette & Merlandie

3.3 St Méard de Gurçon : 2 opérations bourg

4) Projets engagés

4.1 Réhabilitation de la STEP de St Antoine de Breuilh

4.2 Construction d'une nouvelle STEP sur la commune de St Méard de Gurçon

1.1 Montcaret : Tranche 5 extension Grand Gourdon



- Entreprise titulaire du marché de travaux :

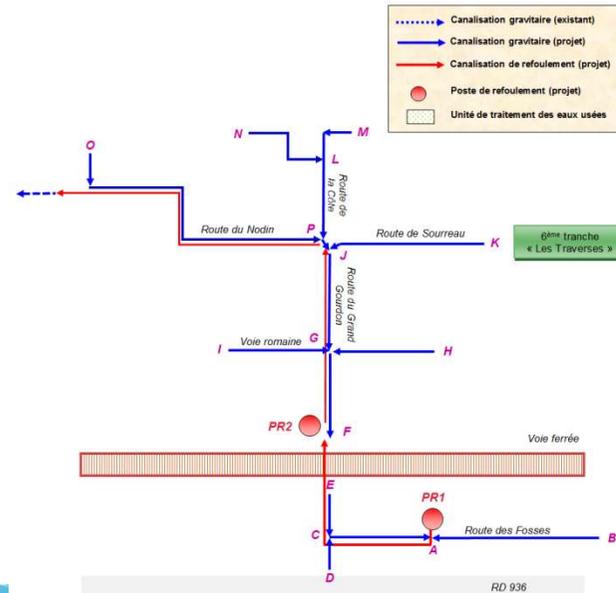
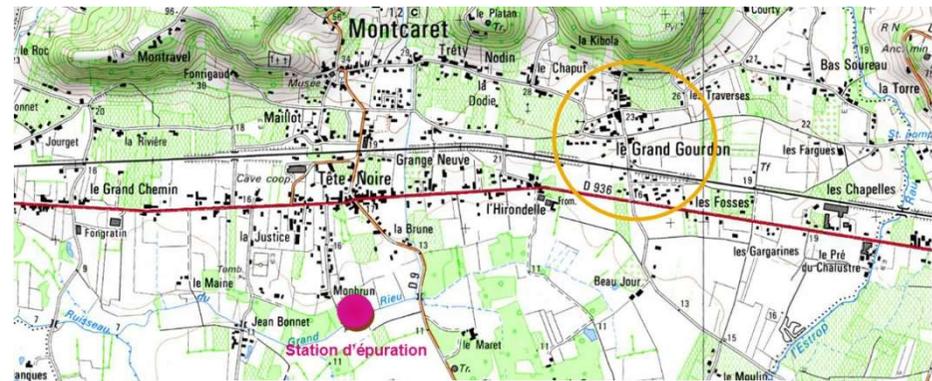


- Entreprise sous-traitante :



- Montant marché de travaux : 770 980,90 €HT

- Partenaire financier : 193 556 € HT



1.1 Montcaret : Tranche 5 extension Grand Gourdon



Routes du Grand Gourdon et Nodin
janvier / février 2020

- 3,61 km de réseau créés
- 85 branchements créés
- 2 postes de refoulement créés

1.1 Montcaret : Tranche 5 extension Grand Gourdon



Routes de Sourreau et de la Fon du Faure – Juin / juillet 2020



PR du Grand Gourdon



PR Route des Fosses

1.2 St Seurin de Prats : extension les Granges

Préparation
Octobre 2019

Travaux
Novembre 2019 à
septembre 2020

Réception
17 décembre 2020

- Entreprise titulaire du marché de travaux :



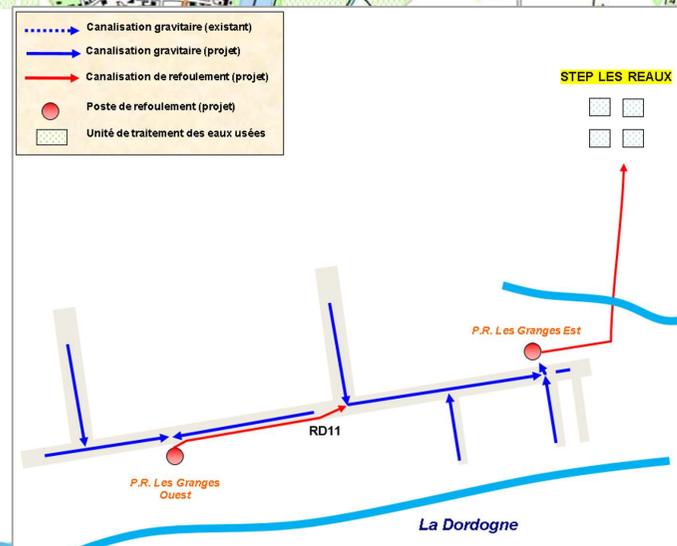
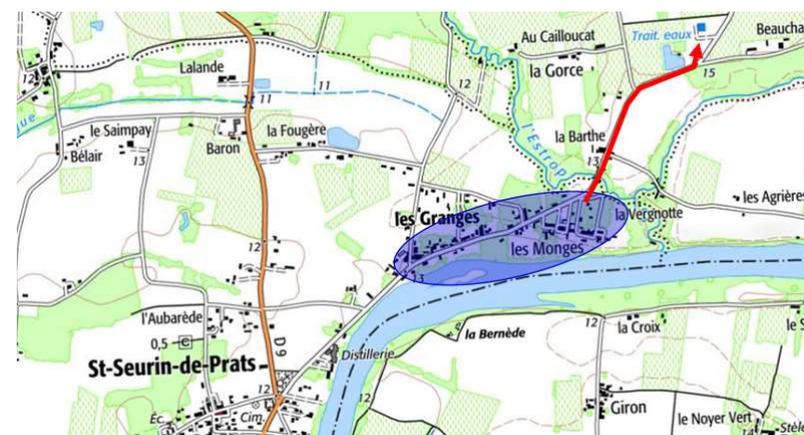
- Entreprise sous-traitante :



- Montant marché de travaux : 624 387,20 €HT

- Partenaires financiers : 193 556 € HT

172 408 € HT



1.2 St Seurin de Prats : extension les Granges



Impasses des Monges et des Pêcheurs – Décembre 2019 / janvier 2020

- 1,636 km de réseau créés
- 60 branchements créés
- 2 postes de refoulement créés



RD 11 – janvier 2020

1.2 St Seurin de Prats : extension les Granges



RD 11 et route de l'Estrop – juin 2020



PR Granges ouest



PR Granges est

2.1 Vélines : extension le Pounissou

Préparation
Août/Sept 2020

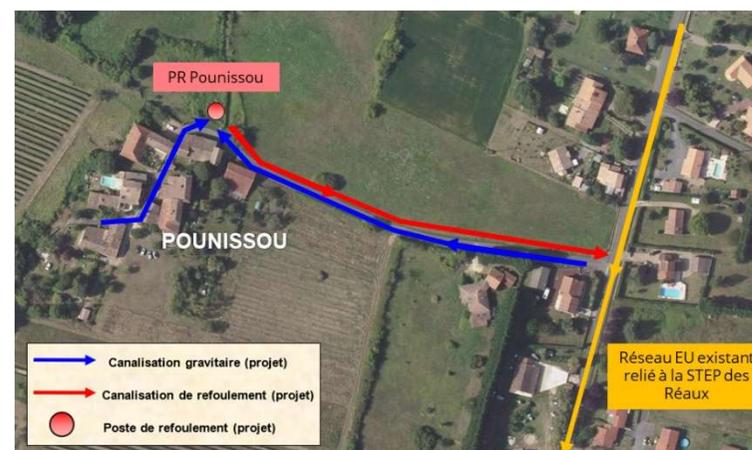
Travaux
Septembre à décembre
2020

Réception
Début 2021

- Groupement d'entreprises titulaire du marché de travaux :

canasout **dubreuilh** **opure**

- Montant marché de travaux : 184 359,50 €HT
- Partenaire financier : 22 500 € HT



2.1 Vélines : extension le Pounissou



- 600 m de réseau créés
- 10 branchements créés
- 1 poste de refoulement créé

Route du Pounissou – septembre 2020



Hameau du Pounissou – octobre/novembre 2020

2.3 Carsac & St Martin de Gurson : extension bourg et le Priorat

Préparation
Sept 2020

Travaux
Depuis octobre 2020

Réception
Fin 2021

- Groupement d'entreprises titulaire du marché de travaux :

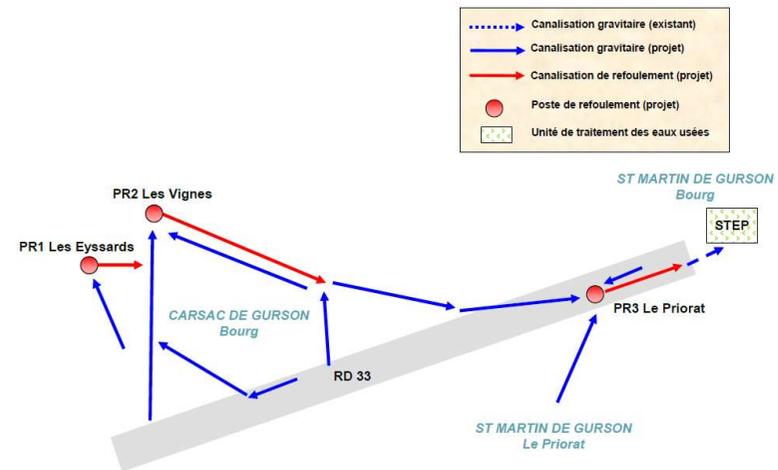
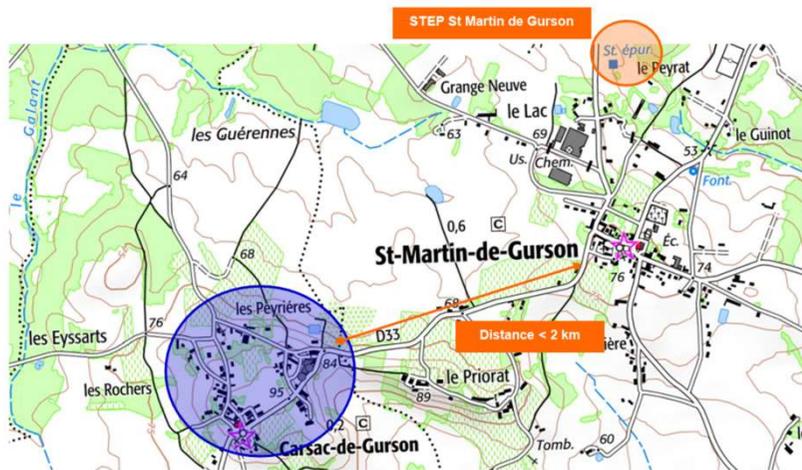
 **canasout**  **dubreuilh**  **opure**

- Montant marché de travaux : 1 415 761,30 €HT
- Partenaire financier : 218 400 € HT (réseaux + STEP)



- Opération 1 : Création du réseau de collecte des eaux usées au niveau du bourg Carsac de Gurson
- Opération 2 : Extension de réseau au Priorat à St Martin de Gurson
- Opération 3 : Reconfiguration de la STEP de St Martin de Gurson
 - 3,835 km de réseau à créer
 - 79 branchements à créer
 - 3 postes de refoulement à créer
 - 1 intervention sur STEP

2.2 Carsac & St Martin de Gurson : extension bourg et le Priorat



2.2 Carsac & St Martin de Gurson : extension bourg et le Priorat



Carsac bourg –
décembre 2020



Le Priorat –
octobre/décembre
2020



3.1 St Antoine de Breuilh : extension le Bon Dieu

Préparation
Septembre 2020

Travaux
1^{er} semestre 2021

Réception
2021

- Groupement d'entreprises titulaire du marché de travaux :

canasout **dubreuilh** **opure**

- Montant marché de travaux : 318 389,40 €HT
- Partenaire financier : 2 250 € HT



- 900 m de réseau à créer
- 1 branchement à créer + 15 ZAE existant / future
- 1 poste de refoulement à créer



3.2 St Montazeau : extension Fayette & Merlandie

Préparation
2ème semestre 2021

Travaux
2ème semestre 2021

Réception
2022

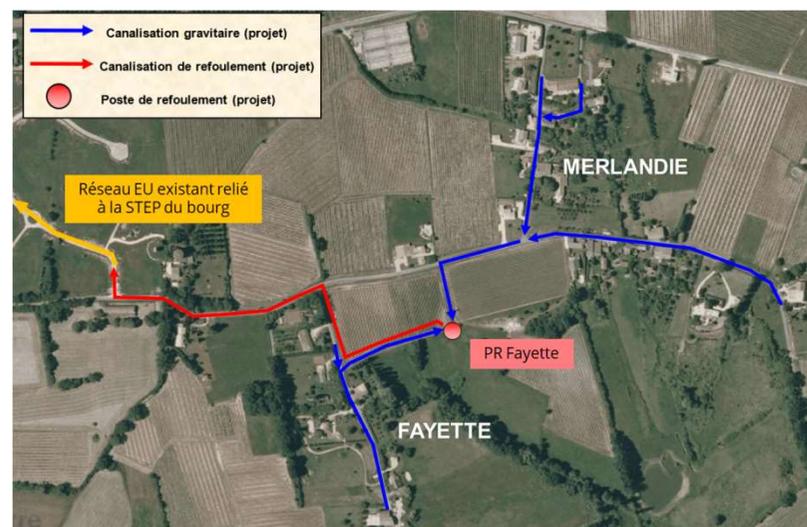
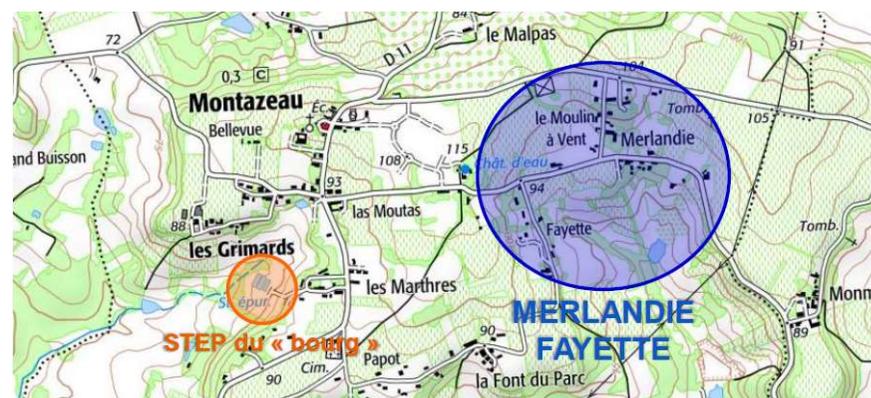
- Groupement d'entreprises titulaire du marché de travaux :

canasout **dubreuilh** **opure**

- Montant marché de travaux : 477 156 € HT
- Partenaire financier : 58 500 € HT



- 1,8 km de réseau à créer
- 26 branchements à créer
- 1 poste de refoulement à créer



3.3 St Méard de Gurçon : 2 opérations bourg

Préparation
2ème semestre 2021

Travaux
2ème semestre 2021

Réception
2022

- Groupement d'entreprises titulaire du marché de travaux :

 **canasout**  **dubreuilh**  **opure**

- Montant marché de travaux : 169 567,90 €HT
- Partenaire financier : 4 500 € HT



- 425 m de réseau à créer
- 4 branchements à créer

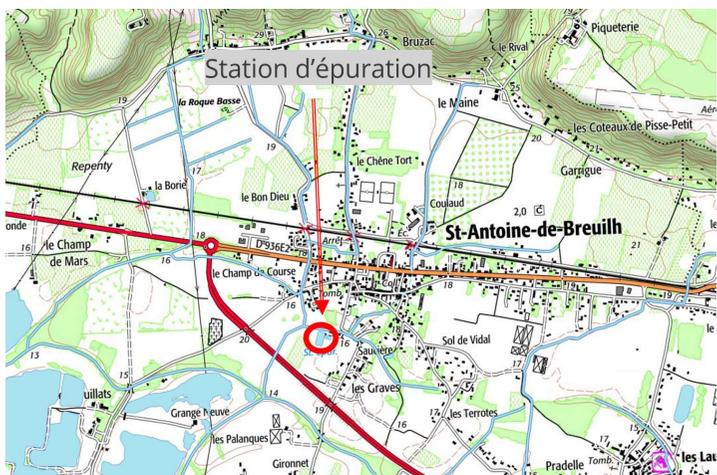


- Opération 1 : Extension du réseau de collecte le long de la Route Départementale n°32
- Opération 2 : Extension du réseau de collecte au lotissement Bellevue

4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

Diagnostic STEP
2ème trimestre 2020

Études de
Projet : 3^{ème} trimestre 2020



DBO5	90 kg/j
DCO	180 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 120 g/j) 135 kg/j (donnée SIE AEAG)
MES	135 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 90 g/j) 105 Kg/j (donnée SIE AEAG)
NTK	22.5 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 15 g/j)
Ptot	3 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 2 g/j)
Volume journalier	225 m3/j

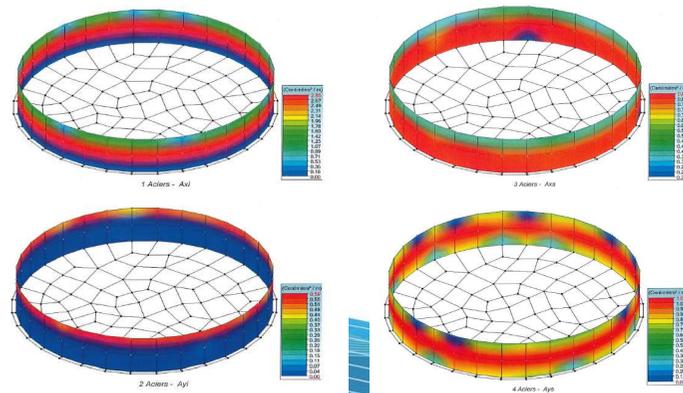
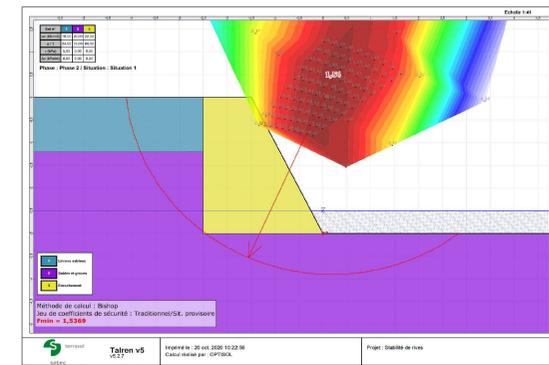
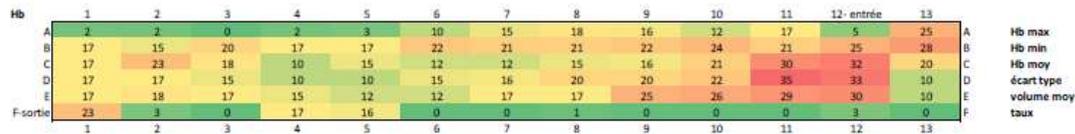
Boues activées à aération prolongée et à faible charge

Table d'égouttage + silo de stockage

4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

ETUDES COMPLEMENTAIRES (Septembre et octobre 2020)	PRESTATAIRES
LEVE TOPOGRAPHIQUE	CERCEAU
ETUDE GEOTECHNIQUE	OPTISOL
DIAGNOSTIC DE STRUCTURE	ESIRIS
DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX	MANEXI

+ Levé bathymétrique lagune par VEOLIA en 2016



4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

La station d'épuration est en mesure de recevoir les charges de pollution supplémentaires, compte tenu :

- De son taux de charge actuel ;
- Des perspectives de développement sur la commune conformément au PLUI ;
- Des extensions de réseaux à prévoir conformément au plan de zonage.

La filière biologique est conservée. La collectivité a retenu les **principes d'aménagement** suivants en première approche :

- Pérenniser et améliorer le traitement au regard de la sensibilité du milieu récepteur ;
- Mettre en place une filière boue performante qui permettra de réduire les volumes de boues à évacuer en centrale de compostage et qui assurera le traitement des volumes produits sur les autres stations de la collectivité (gestion mutualisée et centralisée à l'échelle du territoire)
- Améliorer les conditions d'exploitation des ouvrages.

Ainsi, le programme comprend :

- La réhabilitation de la lagune de finition ;
- La mise en place d'une déshydratation mécanique pour le traitement des boues, dans un nouveau local technique d'exploitation ;
- L'amélioration de la filière de traitement des eaux avec l'ajout d'ouvrages et d'équipements ;
- La sécurisation et la valorisation paysagère du site avec l'aménagement des accès et des abords.

	Données	Kg/j	EH
Abonnés rattachés – eaux usées strictes	480 branchements	36.8	613 EH
Extensions réseaux			
Perspectives de développement	215 branchements	29.3	488 EH
TOTAL	700 branchements	66.1	1 101 EH

4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

Les ouvrages et équipements suivants sont insérés dans la filière actuelle, afin de fiabiliser le traitement :

- > **La mise en place d'un nouveau dégrilleur mécanique équipé d'une vis de compactage** (le dégrilleur actuel ne fonctionne pas correctement et laisse passer des éléments grossiers ce qui peut entraîner des dysfonctionnements importants à moyen terme sur la filière biologique)
- > **La construction d'un poste toutes eaux** (afin d'éviter les retours d'eaux de colature sur le poste de tête)
- > **La construction d'une nouvelle fosse à écumes** (la fosse actuelle entièrement enterrée et de faible capacité n'est pas fonctionnelle)
- > **La mise en place d'un agitateur dans le bassin d'aération** (afin d'optimiser l'élimination de l'azote et d'éviter les dépôts lors de l'arrêt de l'aération)
- > **La mise en place d'un automate** avec écran tactile permettant d'améliorer le suivi de la station
- > **Les équipements complémentaires d'auto surveillance** (débitmètre électromagnétique sur canalisation d'extraction des boues, sonde ultrason sur canal de comptage en sortie de station)



4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

Mise en place d'une filière de traitement des boues :

L'ouvrage devra répondre aux exigences suivantes :

- Atteindre une qualité du produit compatible avec les objectifs sanitaires requis, pour une valorisation agronomique (compostage) ;
- Limiter les coûts d'exploitation (évacuation, transformation...);
- S'intégrer à l'environnement (caractère naturel du site).

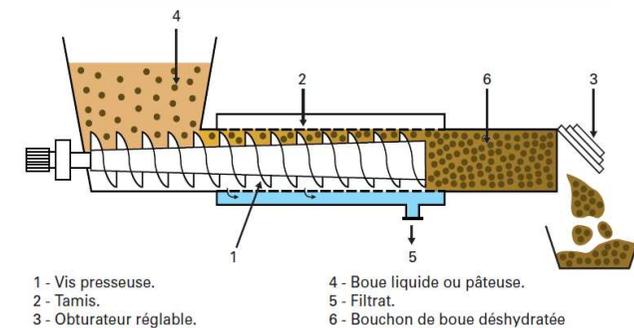
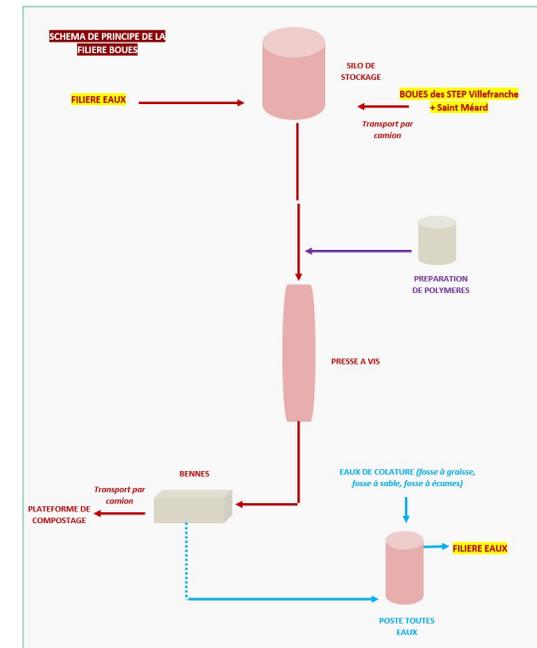
Et tenir compte des éléments suivants :

- Des disponibilités foncières limitées liées à l'inondabilité du site ;
- Du mode d'exploitation des installations (délégation par affermage) ;

Enfin, l'équipement mis en place devra permettre le traitement des boues liquides extraites des silos de stockage des stations d'épuration de VILLEFRANCHE DE LONCHAT et de SAINT MEARD DE GURSON.

Ainsi la solution retenue pour le traitement des boues est l'installation **d'une presse à vis, dans un bâtiment technique à construire.**

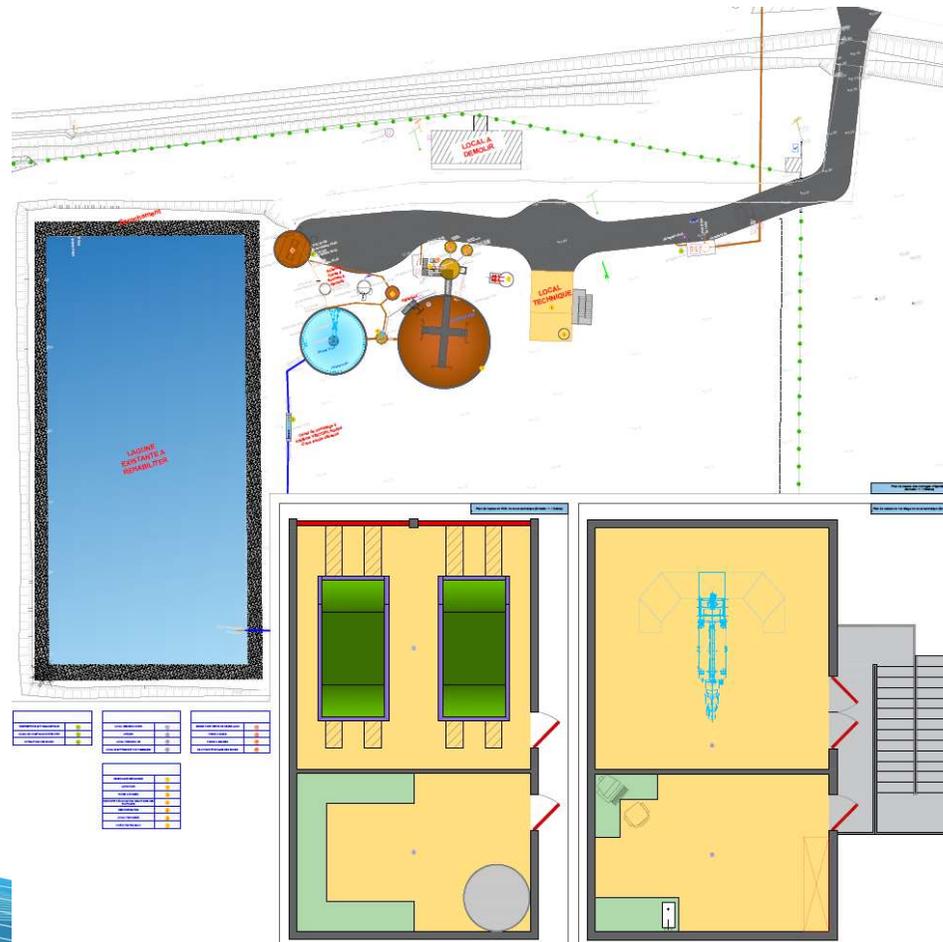
Les boues déshydratées seront évacuées et valorisés par compostage.



4.1 St Antoine de Breuilh Réhabilitation STEP

Autres aménagements à réaliser :

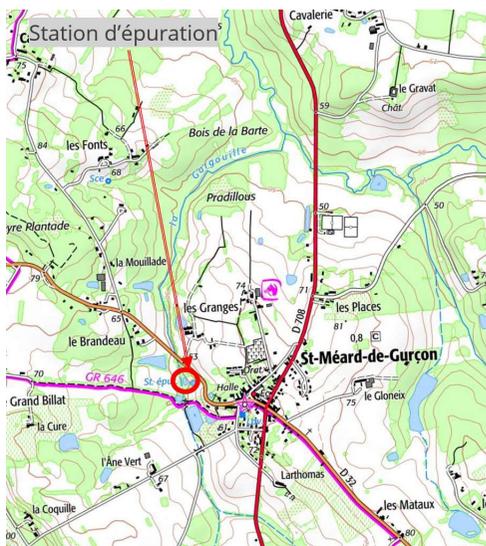
- > Curage et évacuation des boues de la lagune + Terrassements généraux et enrochements des pourtours des digues
- > Accès station et voiries internes
- > Peinture des ouvrages
- > Aménagement des abords



4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

Diagnostic STEP
2ème trimestre 2020

Études de
Projet : 3^{ème} trimestre 2020



DBO5	21 kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 60 g/j) 20 Kg/j (donnée SIE AEAG)
DCO	42 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 120 g/j) 40 kg/j (donnée SIE AEAG)
MES	31 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 90 g/j) 25 Kg/j (donnée SIE AEAG)
NTK	5.25 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 15 g/j)
Ptot	0.7 Kg/j (calculé sur la base d'1 EH = 2 g/j)
Volume journalier	52.5 m3/j (calculé sur la base d'1 EH = 150 LJ/j) 55 m3/j (donnée SIE AEAG)

Filière « Eaux »

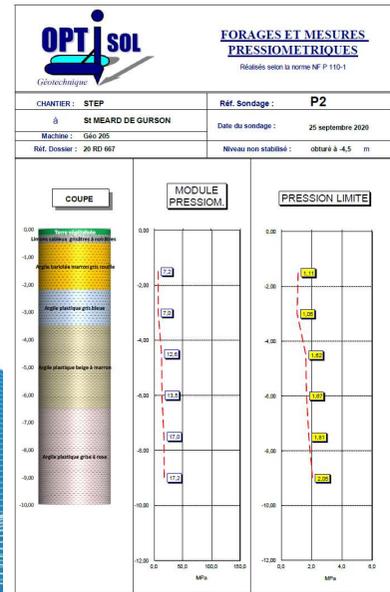
Lit bactérien à faible charge + lagune de finition

Filière « Boues »

Lits de séchage (hors service)

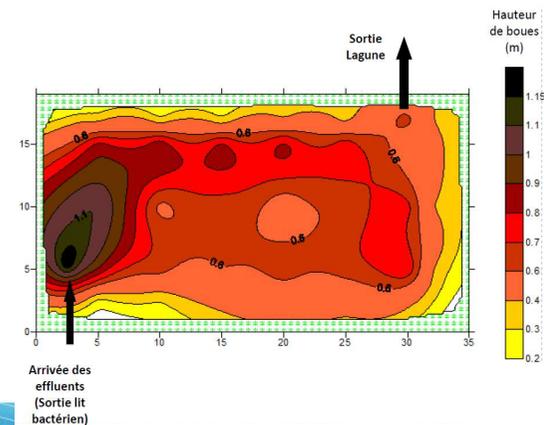
4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

ETUDES COMPLEMENTAIRES (Septembre et octobre 2020)	PRESTATAIRES
LEVE TOPOGRAPHIQUE	CERCEAU
ETUDE GEOTECHNIQUE	OPTISOL
LEVE BATHYMETRIQUE	ATD24
DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX	MANEXI
DOSSIER REGLEMENTAIRE	EI SERRES



Lagune de décantation de la station d'épuration de St Meard De Gurson

Hauteur moyenne de boues : 0,60 m
Surface totale du bassin : 568 m²
Volume de boues : 355 m³



4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

Diagnostic :

L'analyse des bilans d'auto surveillance révèle des performances épuratoires médiocres sur l'ensemble des paramètres bien que les normes de rejet fixées dans l'arrêté préfectoral et dans l'arrêté ministériel sont majoritairement respectées.

Compte tenu du faible débit du milieu récepteur, le rejet impacte la masse d'eau et n'est pas conforme à la directive cadre européenne.

Compte tenu :

- > De l'ancienneté des ouvrages (30 ans) ;
- > Des anomalies constatées ces dernières années sur le fonctionnement des groupes de pompage en entrée de station ;
- > De la filière de traitement dont les règles de conception ont évolué et ne correspondent pas aux performances de traitement attendues afin de ne pas impacter le milieu récepteur ;
- > De l'absence de filière de traitement des boues.

La collectivité a retenu les principes d'aménagement suivants en première approche :

- > **Construction d'une nouvelle station d'épuration sur le site actuel compte tenu de l'emprise disponible ;**
- > **Réalisation d'une filière de traitement des eaux avec des performances épuratoires importantes (bassin réacteur membranaire) compte tenu du milieu récepteur (cours d'eau avec débit d'étiage faible) ;**
- > **Stockage des boues sur site (silo) et traitement sur la station d'épuration de SAINT ANTOINE DE BREUILH.**

4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

Données de conception :



Charge organique - 380 EH		
DBO5 (Demande Biochimique en oxygène)	60 g/EH	22.8 Kg/j
DCO (Demande Chimique en oxygène)	120 g/EH	45.6 Kg/j
MES (Matières En Suspension)	90 g/EH	34.2 Kg/j
NGL et NTK (Azote)	15 g/EH	5.7 Kg/j
Pt (Phosphore)	2 g/EH	0.76 Kg/j
Charge hydraulique		
Volume journalier de référence	57 m3/j	
Débit de pointe	9.5 m3/h (Coeff. 4 retenu)	

Filière « Eaux »

Bassin réacteur membranaire

Filière « Boues »

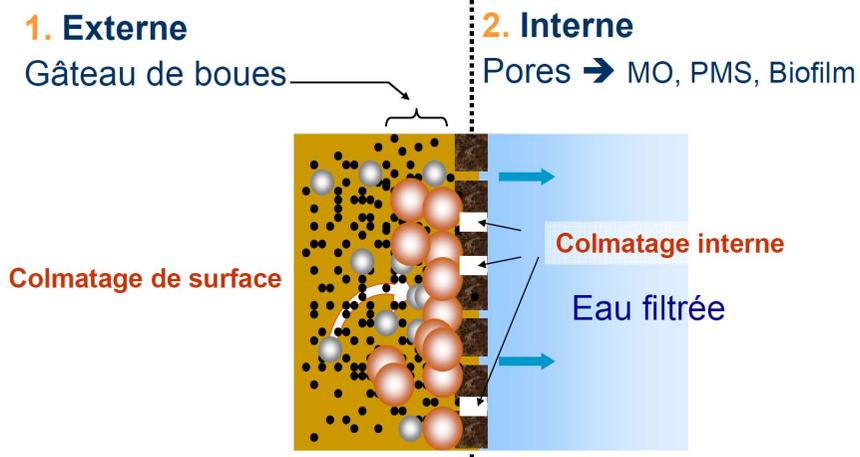
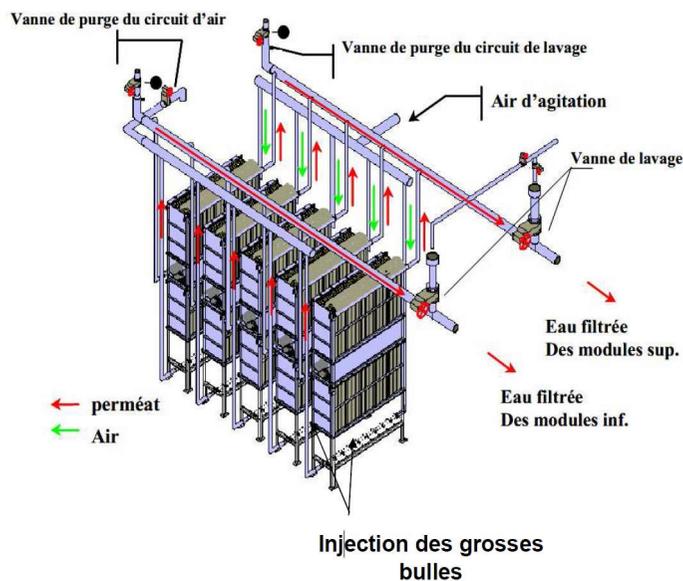
Silo de stockage

Rejet des eaux traitées

La Gargouille

4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

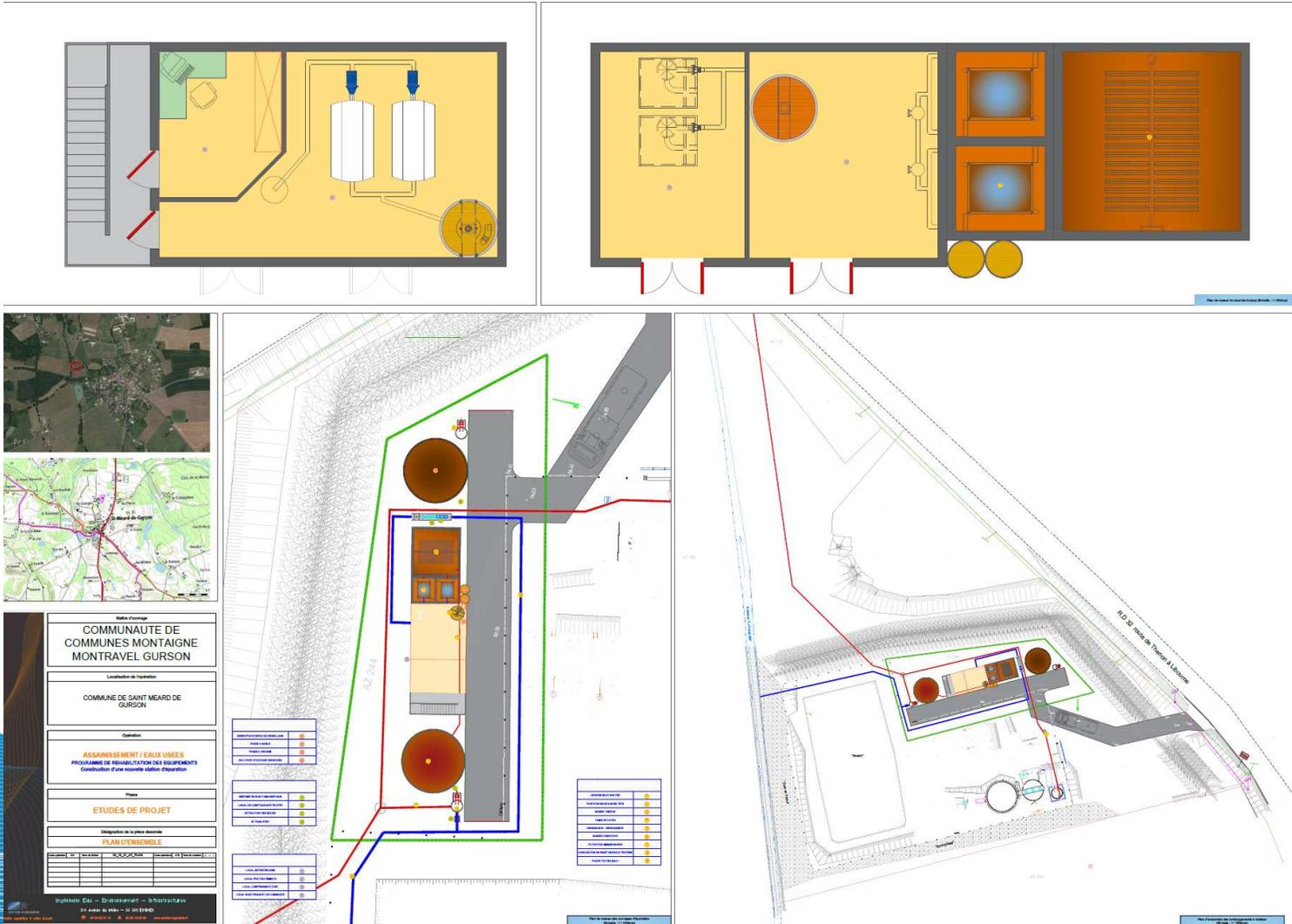
Données de conception :



Paramètres	Concentrations
DBO5	<3 mg/L
DCO	< 30 mg/L
MES	<2 mg/L
NTK	<5 mg/L
Coliformes totaux	<500 UFC / 100 ml
Coliformes fécaux	<100 UFC* / 100 ml

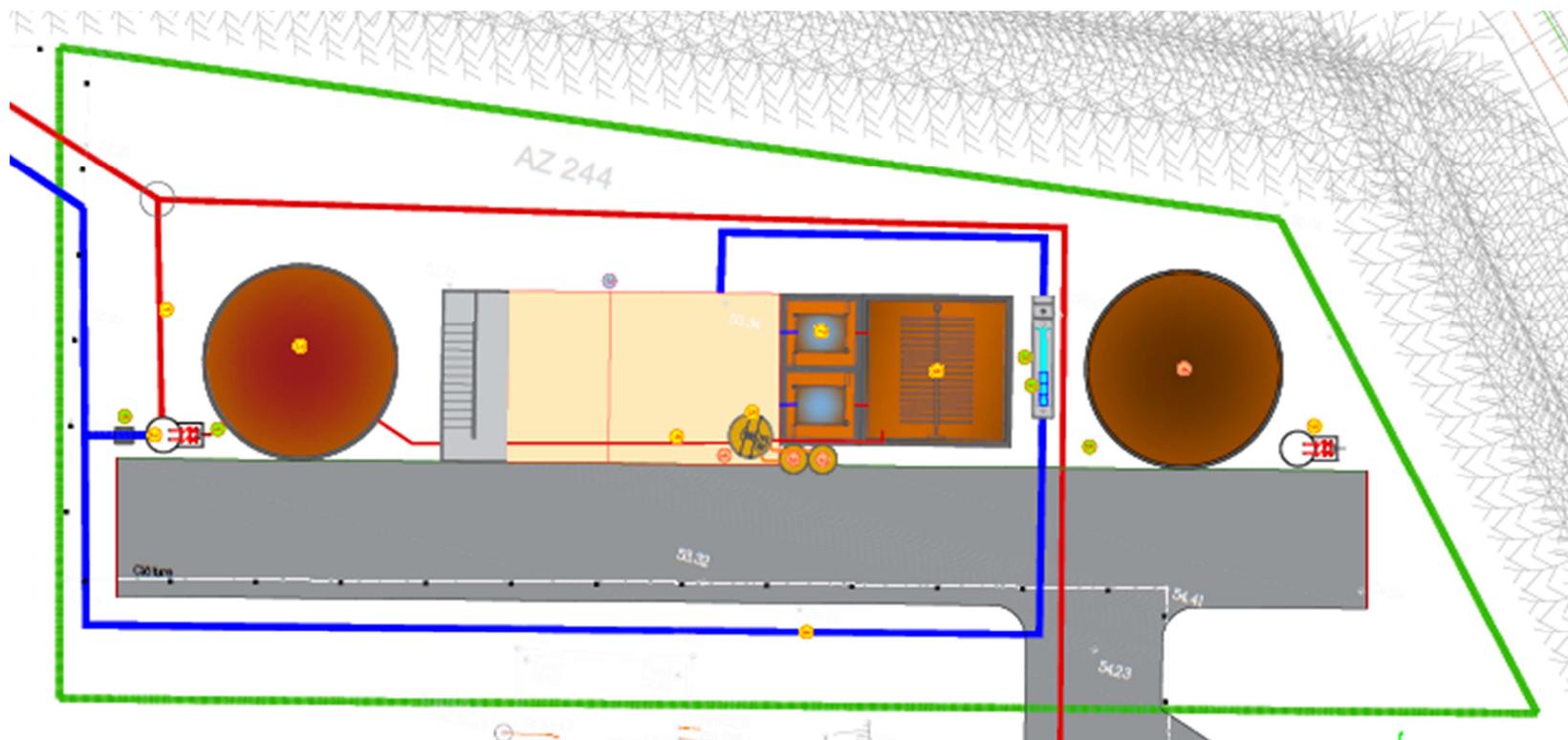
4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

Données de conception :



4.2 St Méard de Gurson Nouvelle STEP

Données de conception :



1 - ETUDE RELATIVE A LA REVISION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE (y compris suivi des procédures)

2 - DIAGNOSTIC DES RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE MONTCARET - ST ANTOINE DE BREUILH ET SAINT MEARD DE GURSON

3 - TRAVAUX DIVERS SUR CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS (accord cadre à bons de commande à engager)